

Association AGRISUD International

48, rue de la Sablière
33500 LIBOURNE

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice 2007

Association AGRISUD International
48, rue de la Sablière
33500 LIBOURNE

Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2007	Page	4

Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 9 juin 2008

Association AGRISUD International
48, rue de la Sablière
33500 LIBOURNE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'association AGRISUD International tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Fonds dédiés

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en annexe (note n° 8) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Patrick LOPÈS
Commissaire aux comptes

Etats de synthèse de l'exercice 2007

Bilan

Association
ASS AGRISUD

Au : 31/12/2007

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total					
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	562 880	561 943	937	5 621
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total	562 880	561 943	937	5 621	
Immobilisations financières (2)	Participations				7 355
	Créances rattachées à des participat.				14 517
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total					21 872
Total I	562 880	561 943	937		27 494
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Total					
Actif circulant	Avces et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	509 055	290 668	218 386	72 252
	Autres créances	2 110 940	617	2 110 322	1 492 038
	Total	2 619 995	291 286	2 328 709	1 564 291
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	694 651		694 651	349 259
	Charges constatées d'avance (4)	3 095		3 095	3 608
Total II	3 317 743	291 286	3 026 456		1 917 159
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	3 880 623	853 229	3 027 394		1 944 653
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Bilan

ASS AGRISUD

Au : 31/12/2007

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	595 226	595 226
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	-82 657	-59 184
	Report à nouveau	-935 757	-953 070
	Résultat de l'exercice	427 336	17 312
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total	I	4 148	-399 715
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	638 075	686 058
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		20 000
Total	II	638 075	706 058
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 802	7 927
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 414	80 100
	Dettes fiscales et sociales	80 223	72 274
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 610	127 221
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	2 128 119	1 350 786	
Total	III	2 385 170	1 638 310
Ecart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	3 027 394	1 944 653
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	129 802	7 927
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

 Document soumis
 au visa du commissaire
 aux comptes

Compte de résultat

ASS AGRISUD

Période de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens	254 973	298 928
	{ Services liés à des financements réglementaires	325 365	331 591
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	580 339	630 520
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 256 730	189 806
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 035	4 876	
Cotisations			
Autres produits (1)	150 000		
Total des produits d'exploitation I	2 012 105	825 203	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	403 667	224 473
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	500 542	515 402
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 565	31 902
	Salaires et traitements	681 213	747 127
	Charges sociales	185 837	198 641
Dotations			
- sur immobilisations	265 108	98 638	
{ amortissements			
{ provisions			
Dotations d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions		9 335	
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation II	2 069 934	1 825 522	
Résultat d'exploitation (I-II)	-57 829	-1 000 319	
Opr. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 008	1 159
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	928	26 702
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V	1 937	27 861	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 700	1 735
	Différences négatives de change	5 967	8 894
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	7 667	10 629	
Résultat financier (V-VI)	-5 729	17 231	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-63 559	-983 087	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail	mobilier	
		immobilier	

Document soumis
 au visa du commissaire
 aux comptes

Compte de résultat (suite)

ASS AGRISUD

Période de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 046	238 446
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	435 155	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	478 202	238 446
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 280	224 753
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8	282
	Total des charges exceptionnelles VIII	55 288	225 036
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		422 913	13 409
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	462 060	1 081 979
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	394 078	94 989
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	2 954 305	2 173 491
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	2 526 968	2 156 178
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	427 336	17 312
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Document soumis
 au visa du commissaire
 aux comptes



COMPTES ANNUELS

ASS AGRISUD

ANNEXE Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

<p>Document soumis au visa du commissaire aux comptes</p>

1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Agrisud est un Institut d'appui au développement ayant la forme juridique d'une association loi de 1901, à but non lucratif qui intervient dans les PED.

Agrisud a été fondée en 1992.

La vocation d'Agrisud est de faire passer les populations d'un état de précarité à une situation d'autonomie économique et sociale.

Cette autonomie économique et sociale passe par le développement d'un tissu de petites activités privées (TPE), valorisantes et reproductibles, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, et s'intégrant au mieux dans leur filière.

- L'association a signé les nouveaux projets suivants sur 2007 :
 - **Professionnalisation de l'agriculture périurbaine autour de Luanda (Angola) :** 1.300 TPE sur 2002-2007 (financement Ministère Français des Affaires Etrangères 950 K€) – nouvelle convention (FSP 2 : 88 K€) signée en 2007 ;
 - **Réhabilitation et extension du périmètre agricole de Cabiri, vallée du Bengo (Angola) :** réhabilitation des 50 exploitations détruites (inondations) et création de 25 nouvelles en 2007-2008, (financement Total Sonangol 80 K€) ;
 - **Renforcement du Centre de Formation pour le Développement Agricole de CAOP, Luanda :** activités de formation sur 2007-2008, appui au projet Cabiri (financement Total Sonangol, 80 K€) ;
 - **Réintégration économique et sociale des démobilisés de la guerre et des groupes vulnérables, Province de Bengala (Angola) :** 1.250 TPE sur 2007-2008 (financement IRSEM-Banque Mondiale, Agrisud, 365 K€) ;
 - **Renforcement de l'ONG locale Agri-Cam (Cambodge) :** renforcement et appui sur 2007-2008 (financement Fondation Pro-Victimis, 56 K€) ;
 - **Appui à la fédération des agriculteurs producteurs de plantes aromatiques à Dehra Dun (Inde) :** 100 TPE sur 2007-2008 (financement Les Pélicans, Fondation Rajiv Gandhi, 30 K€) ;
 - **Cycle d'apprentissage « développement économique durable centré sur la TPE » :** organisation de 3 sessions pour 18 à 20 ONG d'Afrique et d'Asie du Sud-Est (financement MAE français, Agrisud, Fondation Un Monde pour Tous, 145 K€) ;

- L'association a perçu un don non affecté de la Caisse d'Epargne, 150 K€.
- La SCI de Thélème, détenue par AGRISUD, a été dissoute au 19 décembre 2007. L'impact de cette dissolution sur le résultat financier de l'association est de 435 K€ (voir note n°3).

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.



B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Matériel divers sur site à l'Etranger	255 279	

Les principales diminutions au cours de l'exercice sont notamment représentées par :

	Mise au Rebut	Cession
Agencement	14 298	Document soumis au visa du commissaire aux comptes
Matériel de bureau	22 761	

Note n° 2 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel divers sur site à l'Etranger	Linéaire	1 an (1)

(1) Les matériels divers sur sites étrangers sont amortis sur 1 an dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés par l'association sur une durée plus longue.



Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Note n° 3 : Immobilisations financières

Suite à la cession de l'ensemble immobilier dont elle était propriétaire, la SCI de Thélème, détenue par Agrisud, a été dissoute au 19 décembre 2007.

Il s'agit d'une dissolution sans liquidation de la société, avec attribution à Agrisud de l'ensemble de son patrimoine actif et passif, pour une valeur nette de 442 511,13 € ; les titres de la SCI de Thélème étaient inscrits à l'actif pour 7 355,29 €.

L'impact net sur le résultat 2007 est donc inscrit en **résultat financier pour 435 155,84 €**.

Note n° 4 : Créances

L'échéance de toutes les créances est inférieure à 1 an.

Le montant des subventions à recevoir s'élève à 2 009 768 €, répartis comme suit :

• Subventions antérieures à 2007 :		116 041
➤ Post urgence Sri Lanka (Conseil Rég. Ile de France 2005-2006)	19 140	
➤ Post urgence Sri Lanka (Conseil Rég. Ile de France 2006-2007)	52 391	
➤ Exposition photos Maroc (Conseil Rég. Aquitaine)	4 500	
➤ Cycle apprentissage Maroc (Fondation Mohammed V)	40 010	
• Subventions notifiées en 2007 :		1 893 727
➤ Niger Sadel (UE)	397 451	
➤ RD Congo Kimwenza (UE)	45 459	
➤ RD Congo Lukaya (MAE)	57 919	
➤ Angola Cubal (UE)	422 510	
➤ Angola Cubal (IRSEM)	169 501	
➤ RD Congo Cataractes (UE)	800 887	



2. BILAN PASSIF

Note n° 5 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	595 226			595 226
- Apports	595.226	Document soumis au visa du commissaire aux comptes		595.226
Réserves	-59 184		23 473	-82 657
- autres réserves	-59 184		23 473	-82 657
Report à nouveau	-953 070	17 312		-935 758

Note n° 6 : Etat des dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note n° 7 : Détail des produits constatés d'avance

Il s'agit principalement des subventions attribuées pour les exercices à venir, et notamment :

• subvention UE – projet NIGER (délai 36 mois)	373 493
• subvention UE – projet CUBAL (délai 36 mois)	423 969
• subvention Ile de France – projet SRI LANKA (délai 01/12/2008)	80 280
• subvention UE – projet République Démocratique du Congo (délai 36 mois)	1 064 631
• subvention Croix Rouge – SRI LANKA	16 516
• subvention Solidarité Laïque – MAROC	110 004
• subvention Fondation Pro Victimis – CAMBODGE	41 225
• subvention LSDH – CAMBODGE	8 000
• subvention Association Les Pélicans	10 000

2 128 119



Note n° 8 : Fonds dédiés – Tableau de suivi

Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194)
Ressources		A	B	C	D=A-B+C
SOYO 2004		22 367	22 367		-
CATUMBELA 2005 Coopération Française		22 728	22 728		-
PADAP KIMWENZA RDC 2005		250 402	142 841		107 561
LUKAYA RDC 2005		121 097	24 051		97 046
PISCICULTURE ANGOLA 2005		16 551	16 551		-
CABIRI ANGOLA 2005		5 785	5 785		-
SRI LANKA MAE 2005		109 230	109 230		-
SRI LANKA FDF 2005		39 866	39 866		-
SRI LANKA IDF 2005		22 953	10 141		12 812
MAROC DRAA CDC 2006		11 591	11 591		-
MAROC DRAA CRA 2006		8 887	8 887		-
FONDS MOHAMMED V 2006		54 512	21 812		32 700
MAE CYCLE APPRENTISSAGE 2007	100 000			67 297	67 297
IRSEM ANGOLA 2007	364 619			258 049	258 049
CDC MAROC 2007	30 000			1 788	1 788
ESF MAROC 2007				3 840	3 840
TOTAL CABIRI II ANGOLA 2007	80 369			56 985	56 985
TOTAL		685 969	435 850	387 959	638 078

L'affectation des fonds dédiés est établie suivant les dépenses engagées de l'exercice.



Dons affectés :

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 195000) A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur ressources nouvelles affectables (compte 689500) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 195000) D = A - B + C
Don « les Pélicans » 2006	25.000	20.000	20.000	Document soumis au visa du commissaire aux comptes	

Note n° 9 : Résultat exceptionnel = 423 K€

- Le résultat exceptionnel correspond, pour l'essentiel, au résultat de liquidation de la SCI de Thélème.



C - AUTRES INFORMATIONS

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Note n°10 : Engagements au titre du DIF

Le nombre d'heures acquises au 31/12/2007 par les salariés d'Agrisud au titre du DIF (droit individuel à la formation) s'élève à 444 h.